

Vannes / Muzillac

La Littorale



Départ
Vannes

Arrivée
Muzillac

Durée
2 h 52 min

Distance
38,97 Km

Niveau
J'ai l'habitude

Thématique
Bords de mer

En quittant Vannes vers la Presqu'île de Rhuys, la Littorale traverse les marais de Lasné, réserve ornithologique idéale pour une pause observation de la faune. Depuis Rhuys, la véloroute visite Saint-Armel, Surzur, Ambon et Muzillac. Vous empruntez des routes peu fréquentées et des chemins ruraux avec vue sur le bocage morbihannais. Avant d'atteindre les marais d'Ambon, l'itinéraire cyclable suit une ancienne voie ferrée, aménagée en voie verte, exploitée de 1903 à 1948 par feu la Compagnie des Chemins de fer du Morbihan.

L'itinéraire

De Vannes à Theix-Noyal, l'itinéraire alterne entre voies cyclables et petites routes en passant par le tunnel sous la D780.

Après Noyal, tourner à gauche en direction de Muzillac pour rejoindre Surzur via des chemins d'exploitation.

Avant Ambon, vous empruntez une voie verte qui est une ancienne voie de chemin de fer pour déboucher sur la D20 qui vous amène à Muzillac.

Liaison

Variante de la Littorale vers la Presqu'île de Rhuys jusqu'à Port-Navalo en longeant la D780 et une succession de sections en site propre et en site partagé.

Infos pratiques

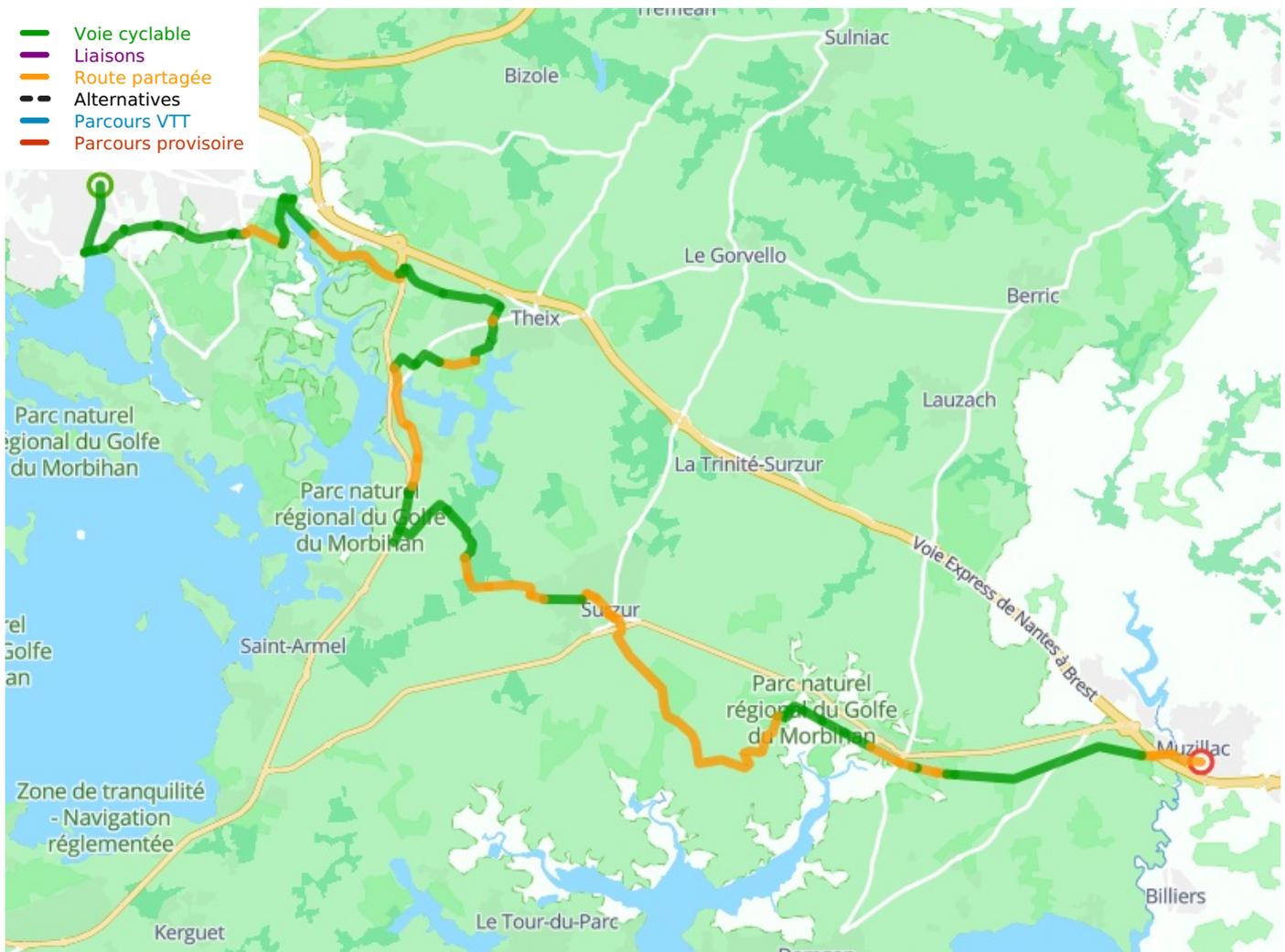
- **Golfe du Morbihan Vannes Tourisme** - Bureau de Vannes Quai Eric Tabarly 56000 Vannes - 02 97 47 24 34
<https://www.golfedumorbihan.bzh/>

SNCF

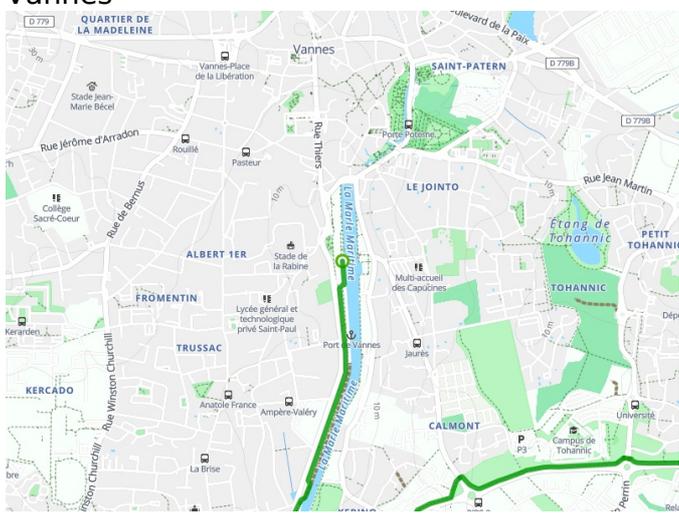
- **Gare de Vannes :**
 - Ligne TGV Paris Montparnasse -Vannes : 3h15 (10 liaisons quotidiennes)
 - TER : Rennes et Nantes - Redon - Vannes - Lorient - Quimper

À ne pas manquer

- Vannes : ville d'Art et d'Histoire, ses remparts et ses maisons à pans de bois, son port de plaisance, la Cathédrale Saint Pierre
- Marais de Lasné : réserve ornithologique avec points d'observation
- Muzillac : site naturel de Pen Mur.



**Départ
Vannes**



**Arrivée
Muzillac**

